



**Tranzault nous ressemble,
nous rassemble**

Bulletin d'information à retenir

Octobre 2023

L'association Indre Nature en partenariat avec la Commune de TRANZAULT propose 2 rencontres :



Le samedi 07 octobre 2023 – rdv à 9h salle des fêtes avec Lauriane

Olivier (chargée de mission faune)

Pour participer à un chantier pédagogique de restauration d'une mare communale située à environ 200m de la RD19 sur la route de l'Ajonc.

Se munir de bottes et gants (et outils si possible) pour arracher une partie des « massettes » .

Vous pouvez aussi venir encourager les volontaires.

Le vendredi 20 octobre 2023 à 18h30 salle des fêtes - Une réunion publique

animée par Gilles Dézécot (chargé de mission éducation à l'environnement) pour réfléchir avec les personnes ou associations de Tranzault désireuses de s'investir à la création d'un circuit pédestre touristique et pédagogique.

Si le temps le permet une partie de la réunion se déroulera sur le terrain pour illustrer concrètement le projet.

Le samedi 25 novembre 2023 – rdv à 9h salle des fêtes. La Commune de Tranzault renouvelle la Journée traditionnelle de plantations d'arbres et d'arbustes organisée par les élus et les bénévoles.

Toutes les bonnes volontés sont invitées à y participer.



Pour les journées du 07 octobre et 25 novembre un apéritif sera offert par la Commune. Si vous souhaitez prolonger la matinée, en toute convivialité, vous pouvez apporter votre repas.





A VOS « APPAREILS » Le CAUE 36, Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de l'Indre (caue36.fr) vient d'engager, en partenariat avec le Département et la Chambre d'Agriculture de l'Indre un **concours photo**.


Cette action vise à promouvoir les paysages de notre territoire avec pour thème : « *les paysages nourriciers dans le département de l'Indre* ». Ce concours, **ouvert à tous**, n'impose pas de type d'appareil, ni de prise de vue particulier, mais exige des images d'au moins 4000 x 2000 pixels qui bénéficieront d'un tirage de qualité pour celles qui seront retenues.

Renseignement complémentaire (02 54 27 50 85 ou contact@caue36.fr).

- SANS TRANSITION -

RAPPEL : Les ordures ménagères

==> dans les conteneurs des points propres

conteneur jaune	conteneur vert	conteneur bleu
100 % plastique – carton - métal 	pots, bocaux et bouteilles en verre (sans couvercle, ni bouchon, ni capsule) <u>on ne met pas de vaisselle, verre, miroirs, verres cassés</u>	Journaux, magazines, publications, prospectus, catalogues, annuaires, enveloppes, papiers, cahiers, livres, courriers, lettres, <u>on ne met pas de film entourant les journaux, papiers salis classeurs cellophane, papiers peints, mouchoirs, essuie tout</u>

==> dans le bac de ramassage des ordures ménagères ou à emmener en déchetterie : Les déchets non recyclables

pots de fleurs, vaisselles cassées, vaisselles en plastique, gomme, tube de colle, objets cassés, polystyrène, lingettes, mouchoirs papiers, couches, hygiène féminine, rasoirs

Afin de diminuer l'enfouissement, pour vos restes de cuisine :

pensez au compostage
la CDC propose des composteurs au prix de 30€

==> à apporter en déchetterie

bois, cartons, métaux, encombrants, gravats, déchets verts, ameublement,
(attention la déchetterie ne reprend ni pneus, ni bouteilles de gaz)

Une question, n'hésitez pas à appeler 02 54 31 20 06 – www.valdebouzanne.fr